

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Assemblée générale du 24 juin 2016 au Musée du Léman, à Nyon

La présidente souhaite la bienvenue aux participants et remercie la direction du musée pour son accueil. Pour rappel, le musée a été créé en 1978, rénové en 2013, et a pour but, notamment, de préserver le patrimoine du Léman. Le Musée, placé sous la responsabilité de M. D. Zuchuat, possède un Centre de documentation contenant une collection encyclopédique sur le lac et la culture lémanique.

Mme Valérie Bornand, secrétaire de l'association, prend le procès-verbal et fait circuler une liste de présence à l'attention des participants. Elle distribue aussi le bilan et les comptes 2015 ainsi que le budget 2017 dont la version imprimée dans le rapport d'activité (p. 17) n'est pas la bonne. La correction sera faite sur le site internet et un errata sera distribué aux membres dans un prochain courrier.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2015 aux Jardins botaniques de Lausanne

Le PV de cette assemblée n'est pas lu, puisqu'il peut être consulté avant l'assemblée sur le site internet de l'association.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport de la présidente

En 2015, le comité s'est réuni à 4 reprises. Il a organisé ou participé aux activités suivantes :

Patrimoine immatériel : information sur le thème du patrimoine immatériel d'une demi-journée intitulée « **A la découverte du patrimoine immatériel** », le mardi 12 mai 2015 au Musée suisse du jeu à la Tour-de-Peilz.

C'est une notion relativement récente qui vient en complément du patrimoine matériel, regroupant traditionnellement les monuments et les collections d'objets. La Suisse a ratifié en 2008 la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Elle s'est engagée à dresser un inventaire et à le mettre à jour périodiquement. Cette liste peut être consultée sur le site de l'Etat de Vaud. Diverses mesures ont été mises en œuvre par les cantons. Dans ce cadre, le Canton de Vaud a édicté la nouvelle « Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI), entrée en vigueur le 1er mai 2015. La présentation théorique a été suivie d'une table ronde au cours de laquelle les intervenants ont expliqué en quoi la reconnaissance juridique de ce concept avait de l'importance au sein des institutions qu'ils représentent.

Information ACV : à l'invitation des Archives cantonales vaudoises, le comité a relayé auprès des membres de l'association leur activité organisée sur le thème « Questions d'archivage d'actualité et transversales : état des lieux et développement ». Les participants ont pu prendre connaissance des travaux et

projets en cours aux ACV concernant la diffusion des inventaires, l'archivage électronique et notamment la numérisation des registres cadastraux. La demi-journée a eu lieu le vendredi après-midi 5 juin 2015 aux ACV.

AG 26 juin 2015 : l'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 26 juin 2015 dans les locaux de la Haute école pédagogique de Lausanne (HEPL) à Lausanne (partie statutaire), puis aux Jardins Botaniques de la ville. M. Christophe Randin, conservateur des Jardins botaniques, a parlé du rôle des collections vivantes et inertes dans la médiation et la recherche scientifique. Il a ensuite présenté les jardins ainsi que les herbiers historiques possédés par l'institution". Enfin, les participants ont pu découvrir en sa compagnie l'exposition sur l'illustration botanique au fil des siècles et admirer la virtuosité des artistes botanistes.

Cours de paléographie les jeudis après-midi des 21, 28 octobre et 4 novembre : Mme Karine Crousaz, Docteur en Lettres et enseignante de paléographie moderne à l'Université de Lausanne, a animé le cours annuel de paléographie. Cette année le thème portait sur les **procès criminels des 16e et 17e siècles, en particulier les procès en sorcellerie**. Le cours qui s'est déroulé comptait 17 participants.

Prix AVA : cette année, le Prix AVA a été attribué exceptionnellement à deux étudiants, dont les travaux de Bachelor à la HEG, Filière Information Documentaire ont été jugés de qualité équivalente. Le 26 novembre, Mme Lorraine Filippozzi a remis le prix à MM. Julien Tièche et Felipe Pedrosa pour leurs travaux intitulés respectivement « La mesure des dimensions de la qualité des archives électroniques : apport des textes normatifs en matière d'archivage électronique à long terme » et « Implémentation d'un nouveau système de gestion des documents au service d'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie de la ville de Meyrin (UTE) ».

Soutiens financiers : cette année, le comité a accordé un soutien financier à deux projets :

2'000 francs ont été attribués à la **Fondation vaudoise du Patrimoine scolaire pour soutenir son projet de musée virtuel**. La Fondation, dont les collections papier ou les objets sont déposés dans diverses institutions cantonales vaudoises, a pour objectif de les numériser ou de les photographier afin de les mettre à la disposition d'un large public (chercheurs, historiens, élèves).

Une subvention de 1'000 francs a été de nouveau accordée pour la **publication MAS ALIS 2012-2014** sous forme électronique et en open access. Elle regroupe les meilleurs travaux de master réalisés dans le cadre du Programme de formation continue en archivistique, bibliothéconomie sciences de l'information. Ce programme de formation continue est proposé conjointement par les Universités de Berne et de Lausanne.

Quelques chiffres concernant les effectifs de l'AVA

Au 31.12.2015, l'AVA comprend 258 membres contre 259 en 2014.

Membres collectifs, institutions :	23
Membres collectifs, communes :	147
Membres individuels :	87
Membres étudiants/chômeurs :	0
Membre d'honneur :	1

3. Rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes

Le bilan et les comptes 2015 sont distribués aux membres présents.

En l'absence du trésorier, M. Gianni Ghiringhelli, vérificateur suppléant, lit son rapport ainsi que celui des vérificateurs des comptes, également absents.

Vote : les rapports du trésorier 2015 et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité.

4. Budget 2017 et fixation des cotisations 2017

La présidente rappelle qu'il s'agit d'un budget prévisionnel, les montants alloués ne correspondent pas à des activités précises car les projets de l'association ne sont pas systématiquement décidés une année à l'avance.

Vote sur l'adoption du budget 2016 : approuvé à l'unanimité.

Le budget 2017 ainsi que le bilan et les comptes 2015 peuvent être consultés sur le site de l'AVA (www.archivistes.ch).

Fixation annuelle des cotisations pour l'année prochaine, prévue par les statuts :

membres collectifs :	Fr. 90.00
membres individuels :	Fr. 30.00
membres étudiants ou chômeurs :	Fr. 20.00

Le comité propose de ne pas modifier le montant de ces cotisations.

Vote sur la confirmation du montant des cotisations annuelles : approuvé à l'unanimité.

5. Election des vérificateurs des comptes et des vérificateurs suppléants

- a) Mme Lisane Lavanchy, est vérificatrice des comptes depuis 2009, va entrer au comité de l'AVA. De ce fait, elle ne peut plus assurer cette fonction. M. Mathias Walther, archiviste à la Fondation Jean Monnet a accepté de la remplacer. Elisabeth Bourban-Mayor, vérificatrice depuis 2010, continue d'assumer cette charge.

Conformément aux statuts de l'association, le comité propose d'élire M. Mathias Walther et de réélire Mme Elisabeth Bourban-Mayor pour l'exercice 2016.

Vote : les vérificateurs sont réélus à l'unanimité.

- b) Conformément aux statuts, deux vérificateurs suppléants doivent être élus chaque année. M. Vincent Guillot et M. Gianni Ghiringhelli acceptent de continuer en 2016.

Vote : les vérificateurs suppléants sont réélus à l'unanimité.

6. Election d'un nouveau membre du comité

Le comité propose l'élection de M. Lisane Lavanchy en remplacement de Mme Seyena Ahonyo, démissionnaire. Mme Lavanchy est née en 1968. Elle est titulaire d'une licence en Lettres à l'Université de Lausanne. Elle est en charge des archives historique de Nestlé depuis 2000 où, entre autres, elle a travaillé à la préparation d'expositions sur les archives et rédigé plusieurs publications historiques. De par son expérience et ses compétences, son apport sera précieux au sein de notre comité.

Mme Lavanchy est élue à l'unanimité

Mme Ahonyo est remerciée pour sa collaboration de trois ans au comité.

7. Election du comité

Conformément aux statuts, le comité doit être réélu tous les trois ans. La dernière réélection datant de 2013, le comité vous demande, à l'exception de Mme Lavanchy, de le réélire pour les années 2017-2019.

Le comité est réélu en bloc pour 3 ans à l'unanimité.

Statuts, art. 15, 2^e § : le mandat est de trois ans. Dans la mesure du possible, un renouvellement par tiers du comité est proposé à l'issue de chaque mandat.

8. Activités futures

- Les **jeudis après-midi 22 et 29 septembre ainsi que les 6 et 13 octobre 2016** aura lieu le cours de paléographie. Il sera animé par M. Favez et portera sur la lecture des minutes de notaire (successions, testaments, contrats de mariage, etc.). Le but, outre le déchiffrement, est de mieux connaître les différents types d'actes et ce qu'ils racontent sur la société de l'époque.
- Suite à l'appel fait l'année dernière de l'assemblée générale, un groupe de travail a été constitué dans le but de rédiger une brochure AVA sur le thème des fonds privés. L'appel a été bien entendu puisque 6 personnes non-membres du comité font partie du groupe. Le comité a fait appel à une professionnelle pour synthétiser l'ensemble des réflexions et produire un document final. Le groupe s'est réuni une fois. Nous sommes encore au stade de préparation par rapport au contenu mais il est ressorti qu'il serait souhaitable de traiter les archives privées du point de vue de l'archiviste communal et de celui des privés (archives personnelles).
- **Mise à jour du site internet.** Comme annoncé dans la présentation du budget 2017, le comité souhaite passer du système d'exploitation (CMS) Typo 3, qui a plusieurs versions de retard, à WordPress. WordPress présente plusieurs avantages. Il est libre de droits alors que Typo 3 est sous licence commerciale. Il faut donc payer une nouvelle licence à chaque nouvelle version. WordPress offre aussi la possibilité de gérer la résolution des pages du site afin qu'elles soient lisibles et exploitables sur un autre support de lecture (téléphone portable, tablette etc.).

Un groupe de travail sera constitué cet automne afin d'établir un cahier des charges et discuter du contenu du site. Pour mener ce projet à bien, le comité cherche un webmaster. Les personnes présentes qui ont des compétences dans ce domaine sont cordialement invitées à en faire partie.

- Il est apparu que des membres de l'AVA souhaitaient mener une réflexion sur le cas des organismes intercommunaux (ententes, associations, fédérations, fractions et agglomérations de communes). Ces organismes sont soumis à la LArch, laquelle précise que leurs archives doivent être déposées dans la commune où ils ont leur siège. Un groupe de travail a été constitué, dont un membre des ACV et ils commenceront à travailler dans le courant de l'automne.

**CMS : Content Management System soit système de gestion de contenu.*

9. Divers et propositions individuelles

Manuel pratique de gestion des documents en hébreu :

Cristina Bianchi, à peine revenue d'Israël, présente la version en hébreu du Manuel pratique. Elle a été invitée par l'Association des Archivistes et Records managers d'Israël, qui a profité de son assemblée générale pour présenter la publication, en version adaptée et traduite en hébreu, du Manuel à ses membres. La traduction s'est effectuée sur une durée de deux ans, avec des aller-retours explicatifs entre les archivistes israéliens et suisses, et les membres de l'association ont par la même occasion adapté les textes et les exemples à la réalité israélienne, qui par ailleurs ressemble à la Suisse dans sa structure géographique et administrative.

Fin de la partie statutaire

Suite du programme :

« Minute des ACV »

La nouvelle version du Guide pratique de gestion des archives communales est prête: les archivistes communaux peuvent la tester durant l'été et transmettre à Eloi Contesse leurs observations d'ici le mois de septembre. Une communication officielle sera faite au début de l'automne. La mise à jour du Calendrier de conservation pourra ensuite démarrer en collaboration avec les archivistes communaux.

Minute du Groupe d'utilisateurs AtoM par Mme Delphine Friedmann

Cf. texte en annexe.

Fabienne Chatelan
Présidente

Annexes : bilan 2015 et budget 2017, rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes, liste des membres présents, texte « Minute du Groupe d'utilisateurs AtoM » de Delphine Friedmann.